



Modalités d'inscription aux écoles Sainte-Foy-de-Peyrolières



MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Garonne

1 Mairie : effectuer la pré-inscription à l'école et l'inscription à la restauration scolaire

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de – 6 mois
- La fiche d'inscription à la restauration scolaire
- Si domicilié hors Sainte-Foy : dérogation géographique obtenue auprès de la commune de résidence

⇒ Un certificat d'inscription vous sera délivré afin de poursuivre l'inscription de l'enfant à l'école.

Les enfants de moins de 3 ans ne pourront être accueillis à la restauration scolaire ou l'ALAE avant leur date anniversaire. Le personnel d'animation ne disposant pas de l'agrément leur permettant d'encadrer les enfants qui n'ont pas 3 ans révolus. Une dérogation peut être demandée (places limitées).

2 École : contacter la direction pour prendre rendez-vous et inscrire votre enfant dans l'établissement

Coordonnées de l'école maternelle :

1, rue Jean-Baptiste Clément
31470 Sainte-Foy-de-Peyrolières
Tél : 05 61 91 97 89
Mail : ce.0312255h@ac-toulouse.fr

Coordonnées de l'école élémentaire :

65, Rue Jean-Baptiste Clément
31470 Sainte-Foy-de-Peyrolières
Tél : 05 61 91 66 50
Mail : ce.0310824C@ac-toulouse.fr

Pièces à fournir pour l'inscription à l'école :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières
- Si changement d'école : certificat de radiation délivré par la mairie où était scolarisé votre enfant
- Copie des pages du livret de famille (enfant concerné + parents)
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant

3 En ligne ou sur papier : remplir le dossier unique auprès de la MJC de Lherm

Comprend l'inscription pour l'ALAE ainsi que les vacances scolaires et mercredi après-midi.

<https://www.mjclherm.fr/telechargements/category/ala-sainte-foy>

4 En ligne : créer votre compte famille sur le portail de la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

Pour la gestion et le paiement de la restauration scolaire de votre enfant

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSainteFoyDePeyrolieres31470/accueil>

5 En ligne : créer votre compte famille sur le portail de la MJC de Lherm

Pour la gestion et le paiement des temps périscolaires, vacances scolaires et mercredi après-midi

<https://lherm.portail-defi.net/>



Pensez à inscrire votre enfant au
transport scolaire avant le 31 juillet



**Plus d'informations sur le site
internet de la commune**

**Menu AU QUOTIDIEN
Rubrique ENFANCE ET JEUNESSE**